

Mardi 27 mars 2018

Démarche départementale en faveur de l'économie circulaire et de la croissance verte

Première conférence territoriale

- ✓ **Introduction de M. Jacques Bilirit, président de ValOrizon**
- ✓ **Intervention de M. Jean-Marie Cardebat, professeur des Universités, directeur du laboratoire LAREFI**
- ✓ **Retour sur les temps de travail**
- ✓ **Présentation de la feuille de route**
- ✓ **Rapport d'étonnement de M. François-Michel Lambert, président de l'Institut d'économie circulaire**



ValOrizon développe depuis 2015 les principes de l'économie circulaire et l'écologie industrielle

Pour répondre à l'ambition d'un département « zéro déchet, zéro gaspillage », ValOrizon a souhaité engager une démarche territoriale pionnière d'économie circulaire à l'échelle du Lot-et-Garonne.

Une démarche qui prévoit la mise en place d'une zone d'activité au centre du département:

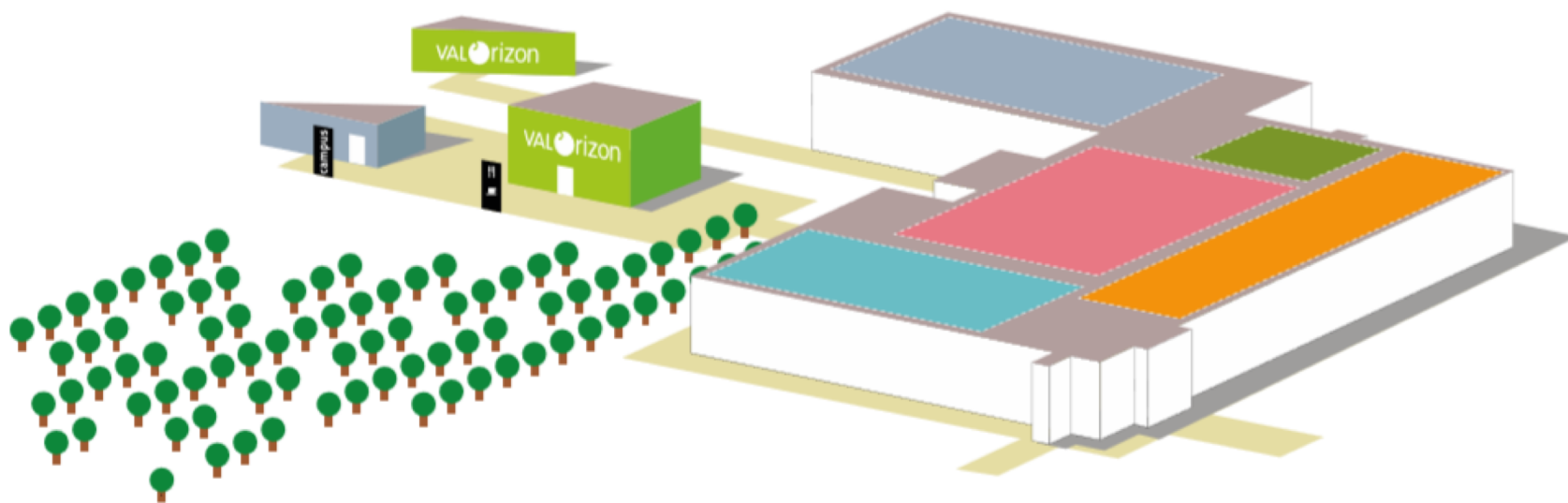


Reconversion d'une friche industrielle située à Damazan pouvant accueillir plusieurs activités (centre de tri, parcours pédagogique ...)

Une volonté forte de co-construire avec :

Les partenaires institutionnels
Les acteurs économiques du territoire
Les universitaires et scientifiques
Les habitants du Département

FUTURE ZONE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DE VALORIZON



Positionné en plein coeur du Lot-et-Garonne, à l'entrée d'une axe autoroutier sur la commune de Damazan, cet **écoparc** de plus de **16 hectares de foncier et 2,7 hectares de bâti** aura vocation à regrouper **plusieurs activités de recyclage et de valorisation innovantes et solidaires** : espace de tri, espace cluster, espace valorisation, espace réutilisation, des parcours de visite pédagogiques, des espaces de formation, des bureaux administratifs, etc...

Intervention de M. Jean-Marie Cardebat,
professeur des Universités et directeur du
laboratoire LAREFI

Quel est le point commun entre ces 3 images?



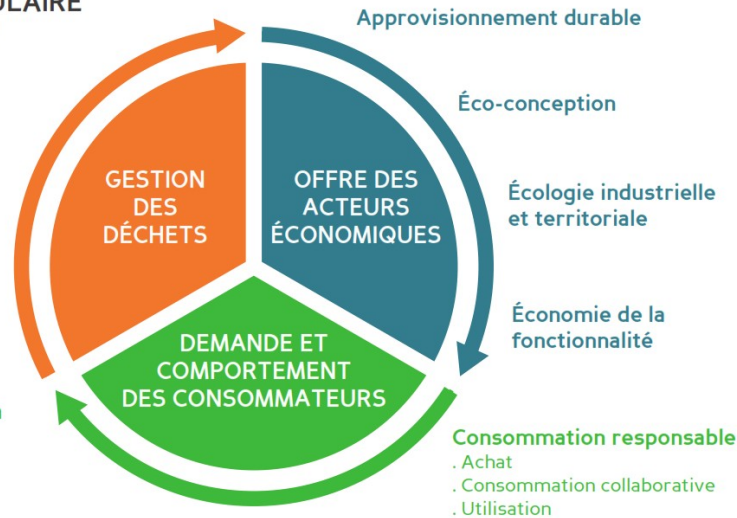
Quel est le point commun entre ces 3 images?



ÉCONOMIE CIRCULAIRE
Trois domaine d'action
Sept piliers

Recyclage

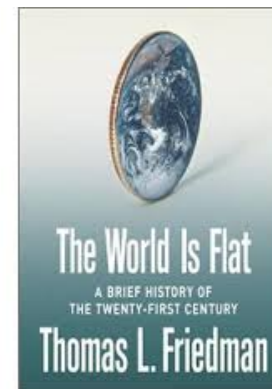
Allongement de la durée d'usage
 . Réemploi,
 . Réparation,
 . Réutilisation



Un concept récent, mais au déploiement rapide

Les 3 fondements de la montée en puissance:

1. *La distance a un coût (P. Krugman)
produire en Chine coûte très cher*



2. *La demande de frontières, l'émergence des replis*

3. une approche pragmatique du DD:

- *Ecologiquement intelligible* : logique de la circularité parle au bon sens (loin des problématiques abstraites, type biodiversité)
- *Socialement acceptable* (loin de l'écologie sacrificielle et mortifiante)
- *Economiquement efficace* : activités nouvelles, emplois et ré-industrialisation

1. **La critique socio-politique** : un « vieux problème de paradigme » (rapport Brundtland, ONU 1972)

- L'EC se résume à repousser les frontières de la croissance (elle accroît donc la productivité plus qu'elle ne change le modèle éco)
- Il s'agit essentiellement d'un travail d'ingénieurs (ACV, éco conception...) et de logisticiens
- Aspect social marginal (vient au mieux comme une conséquence positive)

2. La critique spatiotemporelle : la plus fondamentale

- L'EC peut avoir un impact positif sur un territoire considéré et négatif sur un autre: micro-protectionnisme.
- Suivant que l'on mesure ces effets à une échelle micro-méso-macroscopique les effets nets seront différents
- L'utilisation d'un capital en amont des projets (consommateur de ressource mais permettant une meilleure efficacité dans la boucle d'EC)

Les 4 attentes de l'évaluation pour répondre aux critiques:

- ❖ L'évaluation doit se concevoir dans la **logique de *triple bottom line* du DD**
- ❖ L'évaluation doit se concevoir en amont et participer à la définition d'un **périmètre optimal** → arbitrage entre les gains d'échelle et les gains de circularité
- ❖ L'évaluation doit être **lisible et opérationnelle** pour chaque acteur (80 indicateurs en Chine)
- ❖ L'évaluation doit **s'articuler à différents niveaux** (micro-méso-macro)

Pour répondre à ce cahier des charges:

- ❖ Mise en place d'une **comptabilité élargie** pour l'ensemble acteurs:
 - même unité de compte (Harmonise l'évaluation RSE), parler le même langage
 - facile à intégrer dans les comptes « classiques » de l'entreprise
 - favorise la prise de décisions (calcul de rentabilité)
 - Favorise la mise en place d'une « fiscalité circulaire » (incitative)

Retour sur les temps de travail

Atelier 1:

Comment améliorer la performance de collecte et réduire le volume de refus de tri?

Échanges sur l'organisation des collectes à l'échelle départementale

Échanges sur les ambitions à donner au futur centre de tri

Atelier 2:

Comment favoriser l'innovation et créer une dynamique autour de l'économie circulaire?

Introduction à la problématique de l'économie circulaire et tour d'horizon des initiatives portées

Échanges autour de plusieurs questions :
l'attractivité économique de l'écoparc,
les filières de recyclage locales,
la structuration des recycleries

Atelier 3:

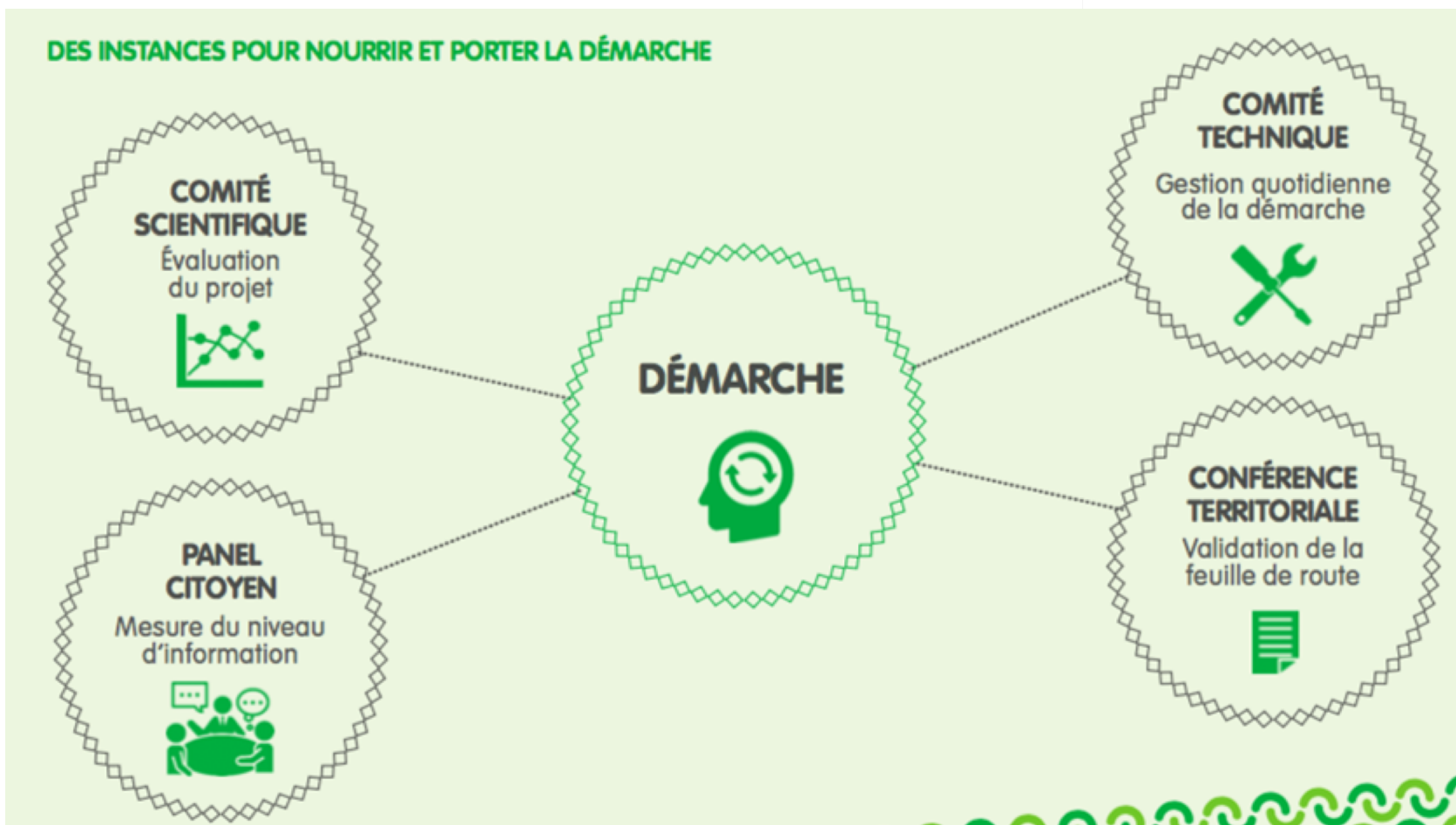
Quelle démarche de prévention auprès du grand public pour favoriser la réduction de la production de déchets?

Cadre réglementaire de la prévention

Échanges autour des axes prioritaires du programme de prévention

Échanges autour des outils à développer pour permettre à l'écoparc de devenir un lieu ressource pour les acteurs du territoire

Présentation de la feuille de route



La **conférence territoriale** annuelle lancée aujourd'hui constitue l'**instance de gouvernance** qui validera la feuille de route. Elle implique l'ensemble des acteurs économiques et de la filière dans la **fixation**, le **suivi** et l'**actualisation** de la feuille de route de la démarche.

Présentation de la feuille de route

PRÉVENIR ET RÉDUIRE LA PRODUCTION DE DÉCHETS

Définir un PLPDMA sur le territoire de chaque collectivité de collecte

-
Développer un outil pédagogique et culturel complet adapté à différents publics

-
Accueillir des cycles de formation autour de la prévention

FAIRE ÉMERGER DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES SUR L'ÉCOPARC

Créer les conditions pour le développement d'activités et d'un réseau d'acteurs économiques

-
Structurer un réseau local de recycleries

-
Créer des filières de recyclage locales

AMÉLIORER LES PERFORMANCES DE COLLECTE DES DÉCHETS EN LOT-ET-GARONNE

Sensibiliser à l'harmonisation des modes de collecte et des consignes de tri

-
Engager un travail de prospective autour du tri à la source des biodéchets

-
Accompagner et soutenir les collectivités mettant en place la tarification incitative



AXE STRATÉGIQUE 1

- ✔ Démarche de réduction des déchets
- ✔ Définir de nouveaux objectifs de prévention au terme du Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD 2012-2017), en tenant compte des évolutions réglementaires

ACTION N°1

Définir un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés sur le territoire de chaque collectivité de collecte

ACTION N°2

Développer un outil pédagogique et culturel complet adapté à différents publics

ACTION N°3

Accueillir des cycles de formation autour de la prévention



PRÉVENIR ET
RÉDUIRE LA
PRODUCTION
DE DÉCHETS

ACTION N°1 : DÉFINIR UN PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS SUR LE TERRITOIRE DE CHAQUE COLLECTIVITÉ DE COLLECTE

OBJECTIFS

- Définir les axes prioritaires de chaque PLPDMA afin qu'ils soient cohérents avec le programme départemental
- Identifier les pistes d'action permettant de répondre aux axes de travail définis et les prioriser dans le temps

PLAN D' ACTIONS

- Constituer la Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi
- Organiser la concertation des acteurs concernés et favoriser la participation : groupes de travail au 1er semestre 2018 pour faire le point sur le programme précédent
- Établir un diagnostic du territoire
- Fixer les objectifs du programme et des actions, définir les indicateurs : concertation entre février et juillet pour identifier les axes de travail prioritaires
- Élaborer le plan d'action en concertation
- Consulter, adopter et publier le PLPDMA : programme rédigé et présenté aux élus des collectivités territoriales et à l'ADEME en décembre 2018

Porteurs :
ValOrizon et les
collectivités de
collecte

PRÉVENIR ET
RÉDUIRE LA
PRODUCTION
DE DÉCHETS

OBJECTIFS

ACTION N°2 : DÉVELOPPER UN OUTIL PÉDAGOGIQUE ET CULTUREL COMPLET ADAPTÉ À DIFFÉRENTS PUBLICS

- Positionner l'écoparc comme lieu attractif et ludique autour du déchet
- Développer un parcours de visite du centre de tri innovant, interactif, ludique et adapté à tous publics
- Proposer un espace d'animation pour tous types d'activités
- Valoriser à travers cet outil pédagogique les actions et savoir-faire des entreprises et associations locales

PLAN D' ACTIONS

- Réunir un **groupe d'acteurs** et réaliser un diagnostic de l'existant
- Envisager la mise en place de **plusieurs outils** (parcours pédagogique, galeries d'exposition, ...)
- Lancer un **appel à projet** pour construire le parcours, lancement et suivi du projet retenu
- Dédier un **animateur chargé d'animer le lieu et nouer des partenariats** avec des acteurs sociaux, culturels et économiques (restauration, lieu d'exposition, lieu de jeux ludiques, lieu pouvant accueillir des manifestations sociales et culturelles, espace d'échanges de savoirs et de co-working) : Plan de communication à déployer sur l'ensemble du territoire pour faire connaître les possibilités du lieu

Porteur :
ValOrizon



PRÉVENIR ET
RÉDUIRE LA
PRODUCTION
DE DÉCHETS

ACTION N°3 : ACCUEILLIR DES CYCLES DE FORMATION AUTOUR DE LA PRÉVENTION

OBJECTIFS

- Accueillir des formations qualifiantes autour de l'économie circulaire
- Faire reconnaître l'écoparc comme lieu de formation et le valoriser auprès des organismes de formation et des universités
- Contribuer au développement économique du territoire en proposant l'accueil de formations qualifiantes et facilitatrices pour la recherche d'emploi

PLAN D' ACTIONS

- Réaliser un **état des lieux** des besoins en termes de formation
- Se rapprocher des **partenaires institutionnels** compétents tels que la Région Nouvelle Aquitaine et des organismes en capacité de **monter une offre de formation adaptée** et mettre en place des partenariats
- **Créer les conditions d'accueil des formations** sur la **biodiversité** et les thématiques de l'économie circulaire
- **Communiquer** autour de ces formations auprès des enseignants, des animateurs mais aussi des élus locaux

Porteur :
ValOrizon



AXE STRATÉGIQUE 2

- ✓ Faire de l'écoparc un facteur de développement économique majeur
- ✓ Faire de l'écoparc un pôle d'attractivité territorial à l'échelle du Lot-et-Garonne
- ✓ Proposer un espace en capacité d'accueillir différents types de publics et d'activités

ACTION N°4

Créer les conditions pour le développement d'activités et d'un réseau d'acteurs économiques

ACTION N°5

Structurer un réseau local de recycleries

ACTION N°6

Créer des filières de recyclage locales

ACTION N°4 : CRÉER LES CONDITIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS ET D'UN RÉSEAU D'ACTEURS ÉCONOMIQUES AUTOUR DE L'ÉCOPARC

FAIRE
ÉMERGER
DES ACTIVITÉS
ÉCONOMIQUES
SUR
L'ÉCOPARC

OBJECTIFS

- Créer les conditions permettant une réelle dynamique économique
- Proposer un **pôle d'expertise** innovant offrant des conditions favorables d'installation aux entreprises et aux universitaires et permettant d'activer un véritable réseau d'acteurs
- **Créer une marque** à l'écoparc et mettre en place une stratégie de **communication territoriale**

PLAN D' ACTIONS

- Constituer un **groupe de travail** (différents partenaires locaux) pour réfléchir à l'**image de marque du lieu**
- **Définir la vocation économique** du lieu pour structurer le marketing territorial (écloserie, pépinière d'entreprise, d'espaces de co-working, ...)
- **Identifier les chercheurs** intéressés par une installation au sein de l'écoparc
- Lister les entreprises et les universitaires auprès desquels il pourrait être pertinent de prospecter
- Identifier **les différentes sources de partenariats** possibles pour contractualiser (Région, collectivités...)

Porteur :
Cluster

ACTION N°5 : CONTRIBUER À LA STRUCTURATION D'UN RÉSEAU LOCAL DES RECYCLERIES

FAIRE
ÉMERGER
DES ACTIVITÉS
ÉCONOMIQUES
SUR
L'ÉCOPARC

OBJECTIFS

- **Fédérer les recycleries** sur le territoire et améliorer le maillage du territoire et coordonner les actions à l'échelle départementale, mutualiser les actions
- Proposer des réponses à des demandes particulières
- **Favoriser l'interconnaissance** entre les différents acteurs et mieux identifier le champ d'intervention de chacun
- Disposer d'un **interlocuteur local** représentatif des recycleries du territoire

PLAN D' ACTIONS

- Analyser les outils existants et réaliser un travail de **recensement** des recycleries existantes
- Définir un **animateur de ce réseau** et les acteurs pouvant en faire partie
- **Définir le rôle et les champs d'intervention de ce réseau** (faciliter l'échange de bonnes pratiques, aider à l'installation, assurer un bon maillage territorial, proposer un répertoire des initiatives et des acteurs, communiquer autour des problématiques rencontrées auprès des collectivités)
- Élaborer une **charte de fonctionnement**
- Définir les **modalités de coopération** entre le réseau et le futur écoparc de ValOrizon

Porteur :
AFDAS

FAIRE
ÉMERGER
DES ACTIVITÉS
ÉCONOMIQUES
SUR
L'ÉCOPARC

ACTION N°6 : CRÉER DES FILIÈRES DE RECYCLAGE LOCALES

OBJECTIFS

- Améliorer le maillage du territoire et mutualiser les actions
- Identifier quelques filières bien structurées et commencer à bâtir une démarche – ne pas chercher à être exhaustif mais réaliste
- Développer localement des filières

PLAN D' ACTIONS

- Réaliser un **état des lieux des filières** (orphelines, existantes et pérennes, pertinentes)
- **Recenser**, en lien avec l'ADEME, **les entreprises locales existantes** qui travaillent sur les déchets et qui développent un savoir-faire
- Une fois les filières identifiées, en lien avec l'ADEME, **analyser l'échelle pertinente pour les organiser**
- **Se rapprocher des opérateurs/acteurs nationaux** et rebondir sur des opportunités potentielles
- Proposer d'intégrer dans les appels d'offre des critères de proximité

Porteur :
Cluster



AXE STRATÉGIQUE 3

- ☺ Élaborer une **stratégie départementale** de collecte des déchets
- ☺ Rendre la collecte et le tri des déchets lisibles et **efficents**
- ☺ Répondre aux **normes et objectifs réglementaires nationaux** (LTECV) et locaux (Plan régional de prévention et de gestion des déchets)

ACTION N°7

Sensibiliser à l'harmonisation des modes de collecte et des consignes de tri

ACTION N°8

Engager un travail de prospective autour du tri à la source des biodéchets

ACTION N°9

Accompagner et soutenir les collectivités mettant en place la tarification incitative



AMÉLIORER
LES PERFORMANCES
DE COLLECTE
DES DÉCHETS
EN LOT-ET-
GARONNE

ACTION N°7 : SENSIBILISER À L'HARMONISATION DES MODES DE COLLECTES ET DES CONSIGNES DE TRI

OBJECTIFS

- Sensibiliser les acteurs locaux à la **nécessité d'harmoniser** la collecte sélective
- **Accompagner les acteurs locaux** vers une évolution et une harmonisation des modes de collecte et des consignes de tri
- **Diminuer les coûts du tri** via une meilleure organisation des collectes

PLAN D' ACTIONS

- Réaliser un **travail de recensement** des différents modes de collecte et des consignes de tri
- Mettre en place un **groupe de travail spécifique** avec les 11 collectivités sur l'harmonisation des collectes de tri
- S'accorder et **définir des règles communes**
- **Rendre plus lisibles les consignes de tri** en proposant une communication adaptée aux citoyens (guides, autocollants, etc...)
- Proposer un **programme de sensibilisation et de lutte contre les incivilités commun aux citoyens** (vidéos, formations, sensibilisation dans les écoles, etc...)

Porteurs :
ValOrizon et les
collectivités de
collecte

AMÉLIORER
LES PERFORMANCES
DE COLLECTE
DES DÉCHETS
EN LOT-ET-
GARONNE

ACTION N°8 : ENGAGER UN TRAVAIL DE PROSPECTIVE AUTOUR DU TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

OBJECTIFS

- **Réduire la part des biodéchets** parmi les déchets ménagers
- Sensibiliser les acteurs locaux à la nécessité d'harmoniser la collecte sélective
- Mieux valoriser les biodéchets
- Identifier les marges de manœuvre possibles pour mettre en place progressivement **la collecte séparée des biodéchets**, et accompagner les collectivités dans sa mise en œuvre

PLAN D' ACTIONS

- Lancer une étude sur la généralisation du tri à la source des biodéchets (adaptée à la spécificité de chaque collectivité - analyse des bénéfices, freins, difficultés et impacts)
- Informer les différentes collectivités de l'évolution de la réglementation et communiquer autour des résultats de cette étude
- Définir un scénario de tri à la source par collectivité (prévention, gestion de proximité, collecte et valorisation)
- Engager un programme de sensibilisation et de formation du grand public

Porteur :
ValOrizon

AMÉLIORER
LES PERFORMANCES
DE COLLECTE
DES DÉCHETS
EN LOT-ET-
GARONNE

ACTION N°9 : ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LES COLLECTIVITÉS METTANT EN PLACE LA TARIFICATION INCITATIVE

OBJECTIFS

- Accompagner les premières collectivités de collecte lot-et-garonnaise lancées dans la mise en place de la tarification incitative
- Inciter les collectivités de collectes à se lancer dans la tarification incitative

PLAN D' ACTIONS

- Suivi du travail réalisé par les collectivités qui se lancent dans la mise en place de la tarification incitative
- Accompagner les collectivités et les soutenir sur le volet communication et sensibilisation des usagers
- Lancer un marché à bon de commande pour un accompagnement des territoires par un bureau d'études
- Valoriser l'expérience de la Communauté de communes Bastides en Haut Agenais Périgord auprès d'autres collectivités

Porteur :
ValOrizon

Rapport d'étonnement de M. François-Michel Lambert,
président de l'Institut d'économie circulaire et député de la
10^{ème} circonscription des Bouches-du-Rhône

Jacques Bilirit
Président de ValOrizon

Merci de votre attention